

La Confédération taxe deux fois le plein d'essence

- 05.06.2026
- Bon à Savoir
- Thomas Vogel / jod

CARBURANT Les prix à la pompe ont fortement augmenté depuis le début de la guerre menée contre l'Iran. Parmi ceux qui tirent profit de cette inflation: la Confédération, à travers la TVA qu'elle perçoit sur le prix, dans lequel sont déjà incluses d'autres taxes sur le carburant. Il y a quelques semaines encore, le litre d'essence sans plomb coûtait environ 1.70 fr. Aujourd'hui, il avoisine les 2 fr.

Face à l'augmentation mondiale des cours du brut, l'Allemagne et l'Autriche ont baissé les taxes afin de mitiger l'effet de cette inflation sur les ménages. C'est un levier puissant, puisque la moitié du prix final de l'essence est constitué de taxes. En Suisse, la Confédération prélève l'impôt sur les huiles minérales et une surtaxe sur les huiles minérales. Les deux taxes additionnées représentent environ 0.77 fr.

par litre d'essence et 0.80 fr. pour le diesel. A cela s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), calculée en incluant ces 0.77 fr.

L'Etat taxe ainsi ses propres taxes une deuxième fois, ce qui renchérit chaque litre d'essence de 6 cts. **TAXER UNE TAXE, C'EST LÉGAL?** Une logique qui échappe totalement à Franz Grüter, conseiller national UDC: «Les impôts et les taxes versés à la Confédération ne constituent pas de valeur ajoutée! Cette pratique contredit fondamentalement la logique de la TVA.» Les automobilistes font les frais d'une politique qui rapporte gros aux caisses fédérales: la TVA sur le montant de ces taxes s'est élevée à 372 millions de francs en 2024. L'année 2026 promet des revenus nettement plus élevés étant donné le prix des hydrocarbures depuis le début de la guerre menée par les Etats-Unis et Israël en Iran et la fermeture subséquente du détroit d'Ormuz, dans le golfe Persique. Reste une question: est-ce légal d'appliquer une taxe supplémentaire sur une taxe existante? Les avis divergent parmi les spécialistes.

Pour la professeure en droit fiscal Giedre Lideikyte Huber (Université de Saint-Gall), la réponse est oui: «La TVA s'applique sur l'ensemble du prix final, indépendamment de ce qui le compose.» L'expert en droit fiscal Diego Clavadetscher, (Université de Berne) défend l'avis contraire: «Il ne doit y avoir qu'une seule taxe à la consommation sur un bien spécifique.» La jurisprudence du Tribunal fédéral pourrait lui donner raison; il y a onze ans, les juges de Mon-Repos ont jugé illégale la TVA prélevée sur la redevance radio et télévision, ce qui a obligé la SSR à rembourser aux consommateurs les taxes versées en trop. Le conseiller national Franz Grüter et son collègue de parti Thomas Hurter envisagent de déposer une initiative parlementaire ou une action en justice afin de trancher la question. En Europe L'Autriche baisse les prix de l'essence Pays voisin, l'Autriche a pris une mesure unique dans l'Union européenne: elle ne se contente pas de baisser les taxes, mais force également les entreprises d'hydrocarbures à réduire leurs marges à 5 cts par litre.

dm / jod Getty we En Europe vensesonne L',A utr.iche baisse les prix de l',essence Pays voisin, l'Autriche à pris une mesure unique dans l'Union européenne: elle ne se contente pas de baisser les taxes, mais force également les entreprises d'hydrocarbures à réduire leurs marges à 5 cts par litre. dm / jod Composition du prix de l'essence: Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) Impôt et surtaxe sur les huiles minérales Prix du carburant 14 cts Exemple: 99 cts Prix de l'essence 1.90 fr/l 77 cts.